



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 juin 2020

OBJET :

DE-20-06-1-05) DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY DE CONCOURS
DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU
COMPLEXE SPORTIF

L'an deux mille vingt, le mercredi dix juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le vendredi 29 mai 2020 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme
BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme
TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme
ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M.
CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme
VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M.
GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme
RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M.
BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme
BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200610-lmc1H7277H1-DE
Date de réception en Préfecture : 16/06/2020
Date de Publication : 16/06/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1411-5 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R.2162-22 et R.2162-24 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 septembre 2019 approuvant le programme de construction d'un complexe sportif sur la parcelle H21 sise 106 rue de la Jarry et décidant d'engager une procédure de concours de maîtrise d'œuvre ;

Considérant l'intérêt de désigner les membres d'une Commission d'appel d'offres ad hoc pour participer à la composition du jury de concours, au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

D É S I G N E

au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires :

M. Régis TOURNE

M. Frédéric LEROY

M. Mathieu BEAUFRÈRE

M. Bruno CAMELOT

Mme Annick LE CALVEZ

Membres suppléants :

M. Pierre LEBEAU

Mme Odile SÉGURET

Mme Josy TOP

M. Pierre CHARDON

M. Quentin BERNIER-GRAVAT

en qualité de membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres participant à la composition du jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif sur la parcelle H21 sise 106 rue de la Jarry.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé